

## TRANSACTION à compter du 1/1/2022

### IMMEUBLES ET TERRAINS CONSTRUCTIBLES (hors bareme promoteurs)

Honoraires TTC charge vendeur calculés sur le prix de vente affiché TTC

De 0 à 249 999 € -----6%

De 250 000 à 399 999 €-----5,5%

De 400 000 à 599 999 €-----5%

De 600 000 à 799 999 € ----- 4,5%

À partir de 800 000 € -----4%

Facturation minimum 8500 € TTC

### IMMEUBLES ET TERRAINS CONSTRUCTIBLES PROMOTEURS

5% HT charge acquéreur calculés sur le prix de vente affiché TTC

### TERRAIN NON CONSTRUCTIBLES

10% TTC du prix de vente affiché TTC

### MANDAT DE RECHERCHE

Recherche de biens chez un particulier : barème identique aux immeubles et terrains constructibles

Recherche de biens chez un confrère : 3% TTC du prix de vente affiché TTC

### VENTE FDC ET CESSION DROIT AU BAIL

Honoraires HT charge cessionnaire calculés sur le prix de vente affiché TTC

De 0 à 299 000 € -----7%

À partir de 300 000 € -----3%

Facturation minimum 6000 € TTC

### VENTE EN VIAGER

15% TTC du prix de vente initial, charge vendeur

Le prix de vente se définit comme celui d'une vente classique moins l'abattement calculé pour le DUH

### AVIS DE VALEUR

200 euros TTC, remboursés en cas de vente effective

## TRANSACTION LOCATIVE à compter du 1/1/2022

Rédaction de bail : 10€ /m<sup>2</sup> Répartis entre le locataire et le propriétaire (TVA inclus) .

Etat des lieux : 3€ / m<sup>2</sup> Répartis entre le locataire et le propriétaire (TVA inclus)

Estimation locative : 150 € (offert si un mandat est signé par la suite) (TVA inclus)